## Schéma pour une base de données RavenDB (site1) :

```
"Date": "2023-08-11",
 "Time": "05:06:34",
 "Title1": "Chez nous, le Livret de Développement Durable et Solidaire donne du sens à
votre épargne.",
 "Intro": "Le Livret de Développement Durable et Solidaire contribue au financement de la
transition énergétique, de la réduction de l'empreinte carbone et du secteur de l'économie
sociale et solidaire.".
 "Title2": "Le LDDS, une épargne responsable et attractive",
 "Taux": "3% net(1), les intérêts perçus sont exonérés d'impôts et de prélèvements sociaux.",
 "Plafond": "12 000 €, au-delà de ce plafond, vos nouveaux versements seront crédités sur
votre LDDS(2) et bénéficieront d'un taux d'intérêt annuel de 0,10% brut(2).",
 "CalculDesInterets": "Les intérêts sont calculés le 1er et le 16 de chaque mois...",
 "InteretsSoumisAImposition": "Non.",
 "DepotInitial": "10 € minimum.".
 "Disponibilite": "Immédiate, votre argent est 100% disponible, par un virement sur votre
 "GestionEnLigne": "100% en ligne : ouverture, clôture, gestion du livret, opérations
courantes, relevé de compte en ligne, remises de chèques.",
 "VersementEnLigne": "Vous pouvez alimenter votre Livret de Développement Durable et
Solidaire...",
 "Conditions": "1 seul LDDS par personne, ne pas détenir de Livret de Développement
Durable et Solidaire, même dans une autre banque.".
 "MentionsLegales": "(1) Taux net au 01/08/2022...",
```

## Schéma pour une base de données RavenDB (site2) :

```
"Date": "2023-08-11",
 "Time": "05:07:15",
 "Title1": "Profitez d'une rémunération de 3% nets sur votre épargne tout en contribuant à
des projets de développement durable et solidaire.",
 "Taux": "3% nets1 d'impôts et de prélèvements sociaux jusqu'à 12 000 €",
 "Remuneration": "2 niveaux de rémunération au-delà de 12 000 €",
 "Versements": "10 € minimum",
 "Epargne": "Épargne disponible à tout moment",
 "PartieTriplex": "",
 "PartieDuplex": "".
 "LDDS": ""
 "CalculEtVersementDesInterets": "Les intérêts du Livret de Développement Durable et
Solidaire sont calculés par quinzaine et versés chaque année au 31 décembre de l'année en
cours.",
 "Solidarite": ""
 "Territoires": "",
 "EconomieSocialeEtSolidaire": "",
 "MentionsLegales": "Janvier 2023\n1 Taux nominal annuel net du LDDS au 01/02/2023,
susceptible de modification selon la réglementation.\n2 Taux nominal annuel brut au
```

01/01/2023, susceptible de modification.\n3 La liste des partenaires est susceptible de modification.\n4 Nous attirons votre attention sur le fait que certains organismes bénéficiaires pourraient se réserver la possibilité de ne pas délivrer d'attestation fiscale pour des dons de faibles montants.\n5 Dans le cadre de votre abonnement à notre service de banque en ligne CMUT Direct. Ce service n'inclut pas l'abonnement auprès du fournisseur d'accès à internet."

## Schéma pour une base de données RavenDB (site3) :

i "Date": "2023-08-11", "Time": "05:07:42",

"Securite": "Vous vous constituez une épargne disponible et sécurisée tout en participant au développement écologique de notre région",

"Proximite": "100% des programmes financés par votre épargne se situent en Auvergne-Rhône-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze",

"Transparence": "La Banque de la Transition Énergétique vous garantit la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique",

"Title": "Pourquoi ouvrir un Livret Transition Energétique ?\nGrâce à votre épargne, devenez acteur de la transition énergétique.\n1 € placé = jusqu'à 1€ financé dans un projet de transition énergétique en région.\nLe livret Transition Energétique vous garantit la traçabilité de l'utilisation de votre épargne vers des projets identifiables de transition énergétique et environnementale : énergies renouvelables, rénovation énergétique des bâtiments, efficacité énergétique, mobilité durable, économie circulaire, innovation.\nDécouvrez sur notre site internet dédié les projets financés par l'épargne verte, ainsi que le reporting financier qui est publié mensuellement :\nBanque de la transition énergétique",

"ResidentFiscalFrancais": "les intérêts acquis sur votre compte sont soumis à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,80 % (ou sur option globale au barème progressif de l'impôt sur le revenu).\nPrélèvements sociaux : les intérêts sont soumis aux prélèvements sociaux à la source au taux de 17,20 %.",

"NonResidentFiscalFrancais": "Exonération d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux en France mais potentielle imposition dans le pays de résidence fiscale.",

"MentionsLegales": "Un même client ne peut détenir qu'un seul Livret Transition Énergétique. Conformément à la réglementation, le solde ne peut être inférieur à 10€. Versements et retraits minimum de 10€. Voir conditions en agence. Les intérêts produits par ce livret sont assujettis aux dispositions fiscales qui sont en vigueur pendant toute la durée du contrat. Par fiscalité, on entend tous impôts, prélèvements sociaux, et divers acomptes, prélèvements, contributions, droits ou taxes. Ces dispositions à caractère légal ou réglementaire sont susceptibles de modifications à l'initiative des Pouvoirs Publics. Elles peuvent être consultées à tout moment sur le site internet de l'Administration fiscale."